

Madame Christie MORREALE

LA VICE-PRÉSIDENTE
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

Jambes, le

A destination des Epiceries sociales ;
A destination des Restaurants sociaux ;
A destination des CPAS wallons ;
A destination de leurs Fédérations ;
A destination des Plateformes de récolte,
d'achat, de tri, de stockage, de
transformation et de distribution de denrées
alimentaires et de produits de première
nécessité

Concerne : Appel à projets 2022 - Aide Alimentaire

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de cette année, force est de constater que les besoins en aide alimentaire continuent d'augmenter.

Les objectifs poursuivis par ce nouvel appel à projets consistent à soutenir les opérateurs, de manière à faire face à la croissance des demandes, en raison notamment du chevauchement des crises et, en particulier, de l'afflux des demandes liées à l'accueil des personnes réfugiées.

Une enveloppe de 2.000.000 d'euros a été dégagée par le Gouvernement wallon le 17 juin dernier, sur ma proposition, en faveur du secteur de l'aide alimentaire.

Cet appel s'adresse aux organisations poursuivant un but social désintéressé qui sont confrontées aux crises successives et, plus précisément, aux épiceries sociales, aux restaurants sociaux, aux CPAS, ainsi qu'aux plateformes de récolte, d'achat, de tri, de stockage, de transformation et de distribution de denrées alimentaires et de produits de première nécessité, établis en Wallonie.

Les moyens libérés devront être utilisés pour rencontrer directement les besoins des bénéficiaires (récolte et stockage de denrées, achat de denrées et de produits de première nécessité, préparation de repas/colis, bons alimentaires, chèques, livraison, équipements et investissements, etc.). Les frais de personnel sont exclus.

Le formulaire de candidature succinct est annexé à la présente. Il reprend les coordonnées et informations utiles de l'organisation candidate, l'offre de services actuelle, le budget sollicité, ainsi que la nature des dépenses envisagées et le lien éventuel avec des producteurs locaux.

Un seul dossier sera soumis par service.

L'enveloppe sera répartie en fonction du nombre de candidatures réceptionnées par voie électronique, des besoins et du recours éventuel aux producteurs locaux.

Si vous êtes intéressés, veuillez remplir le formulaire annexé et le renvoyer **au plus tard le 4 juillet 2022 à minuit**, UNIQUEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE à l'adresse suivante : ers.social@spw.wallonie.be.

Un accusé de réception vous sera envoyé et la suite utile vous sera communiquée dans les meilleurs délais ; étant entendu que c'est le Gouvernement qui validera les résultats de cet appel à projets.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre engagement en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.



Christie MORREALE